

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

TRIMESTRE TERMINE LE 31 AOÛT 2011

1.1 DATE

Le présent rapport de gestion sur les résultats et la situation financière d'Exploration Typhon Inc (Typhon ou la Société) devrait être lu en conjonction avec les états financiers résumés intermédiaires du trimestre terminé le 31 août 2011. Les états financiers intermédiaires pour la période de trois mois se terminant le 31 août 2011, ainsi que la période correspondante de l'an passé ont été préparés selon les Internationalss Financial Reporting Standars (IFRS). La note 3 des états financiers intermédiaires énonce en détail ces nouvelles méthodes comptables tandis qu'à la note 13 on y trouve les ajustements effectués aux états financiers à la date de transition. Ce rapport de gestion est daté du 26 octobre 2011. Tous les chiffres sont en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui reflètent, à la date du présent rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Bien que raisonnables, ces énoncés comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils seront réalisés. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou prévus dans ces énoncés prospectifs.

1.2 SURVOL

MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS OF THE FINANCIAL SITUATION AND OPERATIONS RESULTS

QUARTER ENDED AUGUST 31, 2011

1.1 DATE

This Management Discussion and Analysis ("MD&A") should be read in conjunction with the condensed interim financial statements of Typhoon Exploration Inc. ("Typhoon", or the "Company") for the quarter ended August 31, 2011. The interim financial statements for the three months ended August 31, 2011 and the corresponding period of last year were prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS). Note 3 of the interim financial statements provides details of these new accounting policies, while Note 13 shows the adjustments made to the financial statements at the date of transition. This MD&A is prepared as of October 26, 2011. All dollar figures stated herein are expressed in Canadian dollars.

The MD&A contains forward-looking statements that reflect, at the date of MD&A, the Company's expectations, estimates and projections with regard to its operations, the mining industry in general, and the economic environment in which it operates. Although reasonable, the statements entail a certain amount of risk and uncertainty and there is no guarantee that they will prove to be accurate. Consequently, actual results could be materially different from those implied or expressed by these forward-looking statements.

1.2 OVERVIEW

DÉPENSES DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION POUR LES TRIMESTRES TERMINÉS LES 31 AOÛT		
EVALUATION AND EXPLORATION EXPENDITURES FOR THE QUARTERS ENDED AUGUST 31		
	2011	2010
	\$	\$
Forage Drilling	469 515	193 976
Analyse Analysis	258 835	50 186
Main-d'œuvre logistique Logistics Labor	69 456	44 862
Gestion des travaux Works management	163 894	58 069
Frais généraux d'exploration General exploration expenses	124 058	37 247
Supervision en sous-traitance Subcontracted supervision	15 000	-
Géologie Geology	140 164	77 655
Géophysique Geophysics	49 511	-
Participation de Aurizon/Part of Aurizon	(1 276 947)	(418 248)
TOTAL	13 486	43 746

Exploration Typhon Inc., incorporée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est une Société d'exploration qui œuvre au Canada. La Société détient 100 % d'intérêt dans les propriétés Fayolle, Monexco-McCorkill et Faille 1. Elle détient l'option d'acquérir un intérêt de 51 % dans la propriété Aiguebelle-Goldfields et elle détient aussi la propriété Destorbelle sur laquelle elle a accordé une option de 50 % à Diamond Frank Inc. Tous les engagements de la Société concernant les titres miniers sont respectés.

En vertu d'une convention conclue le 20 septembre 2008, la Société s'est engagée à céder une participation indivise de 50 % de la propriété Destorbelle (24 titres miniers).

En avril 2010, Diamond Frank a complété les conditions du contrat et est maintenant partenaire à part égal avec Typhon sur le projet Destorbelle.

En mai 2010, Typhon a signé une entente importante qui donne une option en vue d'acquérir 50% des projets Fayolle et Aiguebelle Goldfields à Les Mines Aurizon Ltée selon les conditions suivantes :

- Investissements en travaux d'exploration de 10 000 000 \$ sur une période de 4 ans, comprenant un investissement ferme de 3 500 000 \$.
- Investissements en actions du trésor d'un montant de 2 000 000 \$ sur une période de 3 ans (comprenant un engagement ferme de 1 000 000 \$), soit un montant de 500 000 \$ par année

Suite à l'acquisition de son intérêt de 50 %, Aurizon pourra acquérir un intérêt supplémentaire de 15 % sur une période de 2 ans en fournissant une étude de faisabilité ou en engageant 15 000 000 \$ en travaux d'exploration (1 000 000 \$ en travaux d'exploration représentant 1% d'intérêt).

Au 31 août 2011, Les Mines Aurizon Ltée avait complété la deuxième tranche de l'investissement en action du trésor pour un montant de 500 000 \$, ce qui porte à 1 000 000 \$ son investissement en capital action et complète ainsi son engagement ferme de 1 000 000 \$ sur 2 000 000 \$ prévu au contrat.

De plus au 31 août 2011, Les Mines Aurizon Ltée ont investi en travaux d'exploration un montant de 5 648 115 \$ et au 30 septembre les travaux d'exploration totalisaient la somme de 5 970 535 \$. Donc Aurizon a déjà complété son engagement ferme de 3 500 000 \$ sur le 10 000 000 \$ en travaux d'exploration.

Les investissements d'exploration autres que le projet avec Les Mines Aurizon Ltée pour le trimestre terminé le 31 août 2011 sont de 13 486 \$ et de 43 746 \$ pour le trimestre terminé le 31 août 2010.

Typhoon Exploration Inc., incorporated under the Canada Business Corporation's Act, is an exploration Company operating in Canada. The Company holds a 100% interest in the Fayolle, Monexco-McCorkill and Faille 1 property. The Company also holds the option to acquire a 51% interest of the Aiguebelle-Goldfields property and it also holds the property Destorbelle on which it granted an option of 50 % to Diamond Frank Inc. All the Company's commitments regarding mining claims are in good standing.

Pursuant to an agreement signed on September 20, 2008, the Corporation engaged itself to give up a 50% undivided interest in Destorbelle property (24 claims).

In April 2010, Diamond has completed the conditions of the agreement and is now equal partner with Typhoon on the Destorbelle Project.

In May 2010, Typhoon has signed an important agreement that gives an option to acquire 50% of Fayolle and Aiguebelle Goldfields projects to Aurizon Mines Ltd. under the following conditions:

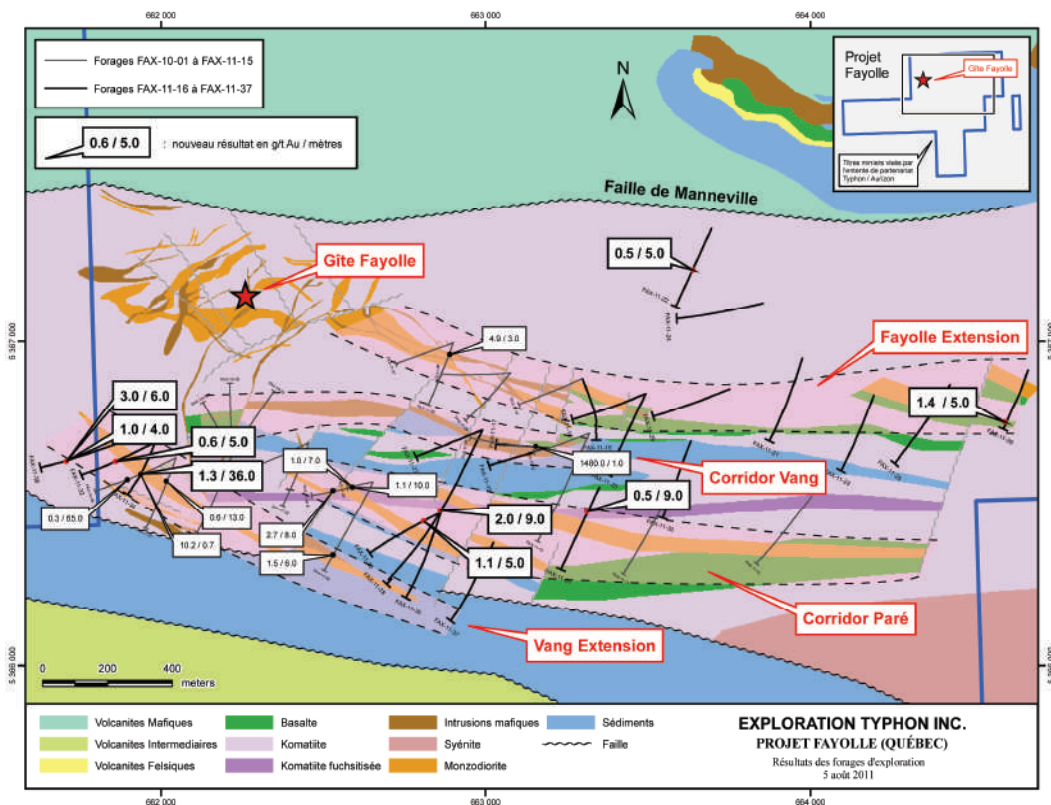
- Investments in exploration works of \$10,000,000 over 4 year period, including a firm commitment of \$3,500,000.
- Investment in Company's for an amount of \$2,000,000 over a 3 year period. So, Aurizon will have to subscribe \$500,000 each year (including a firm commitment of \$1,000,000).

Following the acquisition of its 50% interest, Aurizon may acquire an additional interest of 15% over a 2 year period by performing a feasibility study or by incurring \$15,000,000 in exploration expenses, \$1,000,000 in exploration works representing a 1% interest.

On August 31, 2011, Aurizon Mines Ltd has completed the second tranche of investment in capital shares for an amount of \$500,000, for a total of \$1,000,000 investment in capital share, completing its firm commitment \$1,000,000 of \$2,000,000 under the contract

In addition, has of August 31, 2011, Aurizon Mines Ltd have invested in exploration works the amount of \$5,648,115 and on September 30, 2011 exploration works totalized an amount of \$5,970,535. So Aurizon has already completed its firm commitment of 3,5 million on the \$10 million in exploration work.

The exploration investments, other than the project with Aurizon Mines Ltd, for the quarter ended on August 31, 2011 are \$13,486 and \$43,746 for the quarter ended August 31, 2010



PROPRIÉTÉ FAYOLLE

AU

FAYOLLE PROPERTY

AU

La propriété Fayolle est constituée de 39 titres miniers situés dans les cantons d'Aiguebelle et Cléricy dans le camp minier de Rouyn-Noranda. Typhon a acquis un intérêt de 100 % de la propriété qui est grevée d'une redevance de 2 % NSR.

The Fayolle property consists of 39 mining claims located in the Aiguebelle and Cléricy Townships, in the Rouyn-Noranda mining camp. Typhoon acquired a 100 % interest of the property which is burdened by a 2% NSR royalty.

La propriété est facilement accessible depuis la municipalité de St-Norbert-de-Mont-Brun située à 12 km au sud-est. La propriété est recoupée par la faille Destor-Porcupine, une structure régionale majeure orientée NO-SE. Plusieurs gisements aurifères ont été découverts et mis en production le long de cette structure majeure qui origine de la région du camp minier Timmins-Porcupine dans le nord-est de l'Ontario. Cette structure a permis d'extraire plus de 80 millions d'onces d'or dans la région du camp minier de Timmins seulement.

The property is easily accessible from the town of St-Norbert-de-Mont-Brun located 12 km to the south east. A major regional structure, the Destor-Porcupine fault, transects the property in a NW-SE trend. Numerous gold deposits have been discovered and put into production along this major structure, which originates in the Timmins-Porcupine mining camp, in north-eastern Ontario. This structure produced more than 80 million ounces of gold in the Timmins mining camp alone.

L'évaluation des ressources minérales de février 2007, selon la Norme Canadienne 43-101 visait un secteur de la propriété Fayolle couvrant moins de 1 % de l'ensemble de la propriété, soit 400 mètres de longueur par 300 mètres de largeur sur une profondeur moyenne de 150 mètres. Les ressources minérales du Gîte Fayolle sont de 188 000 onces d'or de catégories inférées.

The mineral resource estimate on February 2007, according to National Instrument 43-101 standards aimed only a portion of the Fayolle property covering less than 1% of the entire 8 km long property, a 400 meters long by 300 meters wide by 150 meter deep segment. The mineral resources for the Fayolle Deposit are 188,000 ounces of gold in the inferred category.

L'entente intervenue avec Aurizon permet d'accroître les travaux avec une première phase de forage d'environ 10 000 mètres qui a débutée en juillet 2010. La deuxième phase de 50 000 mètres de forage a débuté en janvier 2011. Les travaux avancent selon l'échéancier prévu et les résultats déjà obtenus sont des plus encourageants.

The agreement with Aurizon accentuates the exploration work with a first phase of drilling campaign of approximately 10 000 meters which has begun in July 2010. The second phase of 50,000 meters of drilling has begun on January 2011. The work is proceeding on schedule and the results already obtained are very interesting.

La campagne de forage 2010 a été principalement centrée sur le gîte Fayolle. Elle visait à confirmer le modèle géologique, s'assurer de la constance de la minéralisation ainsi qu'à découvrir de nouvelles lentilles minéralisées sur les autres titres miniers de la propriété. La stratégie de forage développée par Exploration Typhon et Mines Aurizon a été planifiée afin de recouper les structures aurifères orientées NNO. Selon cette stratégie, ce patron de forage permet ainsi une meilleure compréhension de la relation entre les familles de dykes et la minéralisation aurifère encaissée au sein du corridor de déformation.

The 2010 drilling campaign was focused mainly on the Fayolle Deposit. It was to confirm the geological model, ensuring the consistency of the mineralization and discover new mineralized lenses on the other claims of the Fayolle Property. The drilling strategy developed by Typhoon Exploration and Aurizon Mines was planned to intersect the gold bearing structures NNW. Under this strategy, the drilling pattern allows a better understanding of the relationship between the families of dykes and gold mineralization collected within the corridor of deformation.

Cette campagne a été couronnée de succès puisque pratiquement tous les forages effectués ont intersecté de la minéralisation. D'ailleurs, 11 des forages effectués en 2010 ont produit plus de 5 g/t sur plus de 2 mètres mesurés en épaisseur vraie. La moyenne de ces résultats est de 22,2 g/t Au sur 4,9 mètres. La campagne se poursuit en 2011 avec pour ultime objectif d'effectuer un nouveau calcul de ressources.

Plusieurs résultats des forages de la vaste campagne 2011 de forage systématique d'exploration ont été annoncés. Ces forages ont été effectués afin d'évaluer des cibles magnétiques de faible intensité (creux magnétique) et anomalies Gocad qui montrent des similitudes avec celles du secteur du Gîte Fayolle.

La campagne agressive de forages d'exploration systématique a généré plusieurs découvertes s'étendant sur plus de 2,5 kilomètres dans la partie nord de la propriété Fayolle (voir carte ci-haut). De plus, les forages sur le Gîte Fayolle se poursuivent

PROPRIÉTÉ DESTORBELLE

AU

La propriété Destorbelle est constituée de 24 titres miniers situés dans les cantons d'Aiguebelle et Destor dans le camp minier de Rouyn-Noranda. Typhon détient un intérêt de 50 % de la propriété avec Exploration Diamond Frank Inc. et est grevée d'une redevance de 2 % NSR.

La propriété étant contigüe à la propriété Fayolle elle bénéficie de la même accessibilité. La propriété est recoupée par la faille Destor-Porcupine. Cette structure a permis d'extraire plus de 80 millions d'onces d'or dans la région du camp minier de Timmins seulement.

Une campagne de forage a été effectuée au début de 2011 dans la partie sud de la propriété. Elle visait à vérifier la cause de plusieurs anomalies géophysiques détectées lors d'un relevé effectué précédemment. Toutes les anomalies ont pu être expliquées et la campagne a permis la découverte de nouvelles zones présentant un potentiel aurifère auparavant tout à fait inconnu (0,26 g/t sur 13 m incluant 0,80 g/t sur 1 m).

PROPRIÉTÉ AIGUEBELLE-GOLDFIELDS

AU

La propriété Aiguebelle-Goldfields est constituée de 6 claims situés immédiatement à l'ouest de l'indice Fayolle. Typhon a signé une entente avec Mines Agnico-Eagle Ltée permettant à Typhon d'acquérir un intérêt de 51 % en contrepartie de 350 000 \$ en dépenses d'exploration au cours des deux premières années et de 650 000 \$ en dépenses d'exploration optionnelles pour les 4 années suivantes. Au 31 août 2011, les travaux effectués approuvés s'élevaient à 774 180 \$. La société au 31 août 2011 a complété les travaux requis, et a soumis tous les documents pertinents afin d'obtenir l'approbation de Les Mines Agnico-Eagle Limitée. Suite à l'acceptation des travaux, Typhon obtiendra l'option de 51% de la propriété Aiguebelle Goldfields.. Une redevance de 2 % NSR est rattachée à cette entente.

La propriété Aiguebelle-Goldfields, fait partie de l'entente avec Aurizon et est sujet à l'approbation de Mines Agnico-Eagle.

Suite aux travaux de compilation effectués par Exploration Typhon Inc. sur l'ensemble des propriétés qu'elle détient dans le secteur de Montbrun et aux découvertes de nouveaux indices minéralisés dans le secteur Vang et au sud-ouest du gîte Fayolle, un nouveau programme de forages a été annoncé au début de 2011, ciblant le secteur sud-est de la propriété Aiguebelle-Goldfields. Ces forages ont été complétés et visaient à tester une intersection historique (forage 46-02) de même que les extensions sur la propriété Aiguebelle-Goldfields des zones découvertes plus à l'est sur la propriété Fayolle. Les résultats obtenus sur cette zone confirment le potentiel stratégique de la Propriété Aiguebelle-Goldfield.

This campaign was successful because almost all the drill-holes have intersected mineralization. Moreover, 11 of the 29 drilled in 2010 produced more than 5 g/t Au over 2 meters in true thickness. The average of these results is 22,2 g/t Au over 4,9 meters. The campaign continues in 2011 with the ultimate goal of making a new resource estimate.

Several results of the first 2011 drilling campaign of the extensive systematic exploration drilling were announced. These drill holes were drilled to evaluate magnetic targets of low intensity (low magnetic) and Gocad anomalies which show similarities with those of the Fayolle Deposit sector

The aggressive and systematic campaign of exploration drilling has generated several discoveries stretching over 2,5 km in the northern part of the Fayolle Property (see map above). In addition, drilling on the Fayolle Deposit continue.

DESTORBELLE PROPERTY

AU

The Destorbelle property consists of 24 mining claims located in the Aiguebelle and Destor Townships, in the Rouyn-Noranda mining camp. Typhoon holds a 50 % interest of the property with Exploration Diamond Frank Inc. which is burdened by a 2% NSR royalty.

The property adjoining the property Fayolle it benefits from the same accessibility. A major regional structure, the Destor-Porcupine fault, transects the property in a NW-SE trend. This structure produced more than 80 million ounces of gold in the Timmins mining camp alone.

A drilling program was conducted in early 2011 in the southern part of the property. It aimed to ascertain the cause of several geophysical anomalies detected during a survey conducted earlier. All anomalies have been explained and the campaign has led to the discovery of new areas with potential for gold previously entirely unknown (0.26 g / t over 13 m including 0.80 g / t over 1m).

AIGUEBELLE-GOLDFIELDS PROPERTY

AU

The Aiguebelle-Goldfields property consists of 6 mining claims right next to the west of the Fayolle showing. The agreement signed with Agnico-Eagle Mines Ltd. allows Typhoon to acquire a 51% interest in return of \$350,000 in exploration works in the first two years and \$650,000 in optional exploration expenses for the next 4 following years. On August 31, 2011, the exploration work approved was \$774,180. The Company as at August 31, 2011 has completed the work required, and has submitted all documents for approval of Agnico-Eagle Mines Limited. Following the acceptance of the expenditures, Typhoon will get the option of 51% interest of the Aiguebelle Goldfields Property's.. A 2% royalty NSR is attached to this agreement.

Aiguebelle-Goldfields property. has been a part of the agreement with Aurizon and is subject to the approval of Agnico-Eagle.

Following the compilation work done by Typhoon Exploration Inc. on all the properties it owns in the Mont-Brun and discoveries of new mineral occurrences in the Vang and south-west of Fayolle, a new drilling program was announced in early 2011, targeting the south-east of the property Aiguebelle-Goldfields. These drill holes were completed and were designed to test an historic intersection (drill hole 46-02) as well as extensions on the property Aiguebelle Goldfields-exposed areas further east on the Fayolle property. The results obtained in this area confirm the strategic potential of the Aiguebelle-Goldfields Property

	PAIEMENTS (ARGENT ET ACTIONS)/ PAYMENTS (CASH AND SHARES)	DÉPENSES D'EXPLORATION /EXPLORATIONS WORKS EXPENDITURES
2006	10 000 \$ (completé/completed)	
2007 Année1 / Year 1	50 000 actions/shares(complete/completed)	100 000 \$ (completé/completed)
2008 Année 2 / Year 2		250 000 \$ (completé/completed)
2009 Année 3 / Year 3	200 000 actions / shares(complete/completed)	250 000 \$ (complete/completed)
2012 Année 6 / Year 6		400 000 \$ (op) Rapport des travaux soumis , en attente d'approbation / Exploration work report submitted, awaiting for approval.

PROPRIÉTÉ MONEXCO-McCORKILL

AU

La propriété Monexco-McCorkill se compose de 113 titres miniers situés dans le canton McCorkill, dans le camp Minier de Chibougamau. La Société a acquis 100 % d'intérêt de la propriété qui est grevée d'une redevance de 1,5 % NSR.

Des travaux de décapage et de rainurage réalisés sur Monexco-McCorkill ont permis de constater que les concentrations en or étaient principalement reliées aux structures secondaires du Couloir de Déformation France, un couloir aurifère similaire à ceux de Classe Mondiale de la Faille Destor-Porcupine et de la Cadillac situées plus au sud dans la même ceinture de l'Abitibi.

Les travaux ont permis de définir un modèle géologique structural. Suite à la compilation 2D Gocad et des travaux d'exploration, le modèle préétabli semble se concrétiser en ce qui concerne la jonction des structures N40E et le couloir de déformation sous forme d'escalier et/ou échelon. Les observations de terrain, la compilation et l'échantillonnage en rainures démontrent que cet assemblage structural a permis la concentration de minéralisation aurifère à l'intérieur d'un corridor jusqu'à présent, défini sur environ 400 mètres Est-Ouest par 120 mètres Nord-Sud. Les meilleurs résultats d'analyse par rainurages ont confirmé les résultats antérieurs à l'intérieur du corridor minéralisé.

La société débutera une campagne de forage vers la fin novembre sur cette propriété localisée au cœur du territoire du Plan Nord.

PROPRIÉTÉ FAILLE 1

AU

Typhoon a fait l'acquisition de 27 titres miniers situés tout près de la propriété Fayolle. Cette propriété est facilement accessible en tout temps de l'année par une route régionale. La Société a acquis 100 % d'intérêt de la propriété qui est grevée d'une redevance de 2 % NSR.

Considérant le faible niveau d'affleurements rocheux sur cette propriété, nous avons mandaté la firme Les Consultants Inlandsis afin d'effectuer une campagne d'échantillonnage des sédiments glaciaires. Un levé magnétique et électromagnétique effectué par la firme Prospectair Inc. a aussi été effectué. Les résultats de ces travaux nous ont été soumis et nous en effectuons actuellement l'analyse en vue de planifier d'éventuels travaux.

MONEXCO- McCORKILL PROPERTY

AU

The Monexco-McCorkill property comprises 113 mining claims in the McCorkill Township, in the Chibougamau Mining Camp. Typhoon acquired a 100 % interest of the property which is burdened by a 1.5% NSR royalty.

The outcrop stripping, trenching and channel sampling on Monexco-McCorkill allowed the Company to determine that the gold was primarily linked to subsidiary structures part of the regional France Deformation Corridor, a similar gold bearing corridor to the World-Class Destor-Porcupine and Cadillac Breaks found further south in the same Abitibi Belt.

The work allowed defining a geological structural model. Further to the 2D Gocad compilation and exploration works, the pre-established model seems to take shape at the junction of N40E structures and the deformation corridor in staircase and/or in level. The site observations, compilation and channel sampling are showing that this structural assembly allowed the concentration of the gold-bearing mineralization inside a corridor, defined to date on approximately 400 meters East-West by 120 meters North-South. The best stripping analysis results have confirmed the past results inside the mineralized corridor.

The society will be start a drilling campaign at the end of November on this property located in the heart of the Plan Nord area.

FAILLE 1 PROPERTY

AU

Typhoon acquired a 27 claims located near of Fayolle Property. This property is easily accessible any time of the year by a regional road. Typhoon acquired a 100% interest of the property which is burdened by a 2% NSR royalty.

Considering the low rocky outcrops on the property, we have appointed the firm Consultants Inlandsis to conduct a sampling campaign of glacial sediments. An airborne magnetic and electromagnetic survey was performed by the firm Prospectair Inc. The results of this work were submitted and we are currently conducting an analysis to plan for future work.

ACTIVITÉS D'EXPLORATION PRÉVUES EN 2011-2012

Exploration Typhon Inc. entend poursuivre, en partenariat avec Les Mines Aurizon Ltée, les travaux d'exploration sur le Gîte Fayolle et l'ensemble de la propriété. Plus de 50 000 mètres de forage sont en cours de réalisation, un levé aéromagnétique ainsi que du décapage ont été effectués. Des campagnes de prospection et cartographie sont aussi à l'agenda.

À la lumière des résultats des travaux sur la Propriété Fayolle, d'autres travaux seront planifiés sur les propriétés avoisinantes qui sont, elles aussi, situées dans le corridor favorable qui contient le Gîte Fayolle et de nombreux autres indices aurifères.

L'entreprise entend aussi accroître ses activités d'identification et d'acquisition de nouvelles propriétés qui pourront faire l'objet de travaux à différentes étapes du processus d'exploration ainsi que sa visibilité auprès d'investisseurs européens et nord-américains de la communauté financière.

ENVIRONNEMENT

Avec l'appui des agences gouvernementales et des responsables régionaux, la société prend aussi toutes les précautions nécessaires pour respecter son engagement de minimiser l'impact sur l'environnement dans le cadre de ses activités.

2008-2009

Fière de son engagement environnemental, Typhon a effectué un reboisement moyen de 15 arbres pour chacun des forages effectués depuis qu'elle détient la propriété Fayolle, soit un équivalent de 1 769 arbres d'essence de premier choix en plus d'avoirensemencé 8 hectares de terrain.

2010-2011

En juillet 2011, la société a complété en partenariat avec Exploration Diamond Frank le reboisement du secteur Destorbelle (50% Typhon et 50% Diamond Frank) avec environ 2 000 arbres sur les anciens sites de forages.

Depuis juillet 2011, l'équipe de Typhon a procédé de façon systématique au réensemencement de tous les sites de forages n'étant plus essentiels à la présente campagne.

L'AEMQ a accordé à Exploration Typhon inc., en novembre 2010, le **Prix e3 excellence environnementale** en exploration, qui souligne l'implication environnementale et sociale et les efforts visant à atténuer les impacts sur l'environnement par la revégétation d'arbres d'essence de premier choix et l'ensemencement de ses sites de forages.

EXPLORATION WORKS PLANNED FOR 2011-2012

Typhoon Exploration Inc. intends to pursue, in partnership with Aurizon Mines Ltd., the exploration work on the Fayolle Deposit and the entire property. More than 50,000 meters of drilling are in progress, an aeromagnetic survey and stripping were performed. Prospecting and mapping are also on the agenda.

Based on the results of work on the Fayolle Property, further work is planned on surrounding properties are also located in the corridor of favourability including the Fayolle Deposit and numerous other gold occurrences.

The company also intends to expand its activities for the identification and acquisition of new properties that may be subject to work at different stages of exploration and its visibility with investors in Europe and North American financial community.

ENVIRONMENTAL ISSUES

In support of the governmental agencies and the regional people in charge, the society also takes all the necessary precautions to respect its commitment to minimize the impact on the environment within the framework of its activities.

2008-2009

Proud of its environmental commitment, Typhoon made an average reforestation of 15 trees for each drill hole carried out since it holds the Fayolle property which is the equivalent of 1,769 of first grade trees and to have sowed 8 hectares of grounds.

2010-2011

In July 2011 the company completed the reforestation program for around 2,000 trees in partnership with Diamond Frank Exploration on Destorbelle area (50% Typhon and 50% Diamond Frank) of the abandoned drilling sites.

Since July 2011, Typhoon's team conducted a systematic sowing of all drilling sites are no longer essential to the present campaign.

The AEMQ awarded Typhoon Exploration inc., in November 2010, the **e3 Award environmental excellence** in exploration, which highlights the environmental and social involvement and efforts to mitigate the environmental impact by revegetating with first-grade trees and resowing the grounds of its drilling sites.

1.3 DONNÉES ANNUELLES CHOISIES

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et sont exprimés en dollars Canadiens.

1.3 SELECTED ANNUAL INFORMATION

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles, and are expressed in Canadian dollars.

	EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011 YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2011	EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2010 YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2010	EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2009 YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2009
Total des actifs Total assets	16 737 907	12 979 378	13 212 249
Revenu d'intérêt Interest revenue	25 281	13 625	60 243
Perte des activités poursuivies Loss from continuing operations	(854 538)	(664 074)	(1 186 937)
Perte nette Net loss	(854 538)	(664 074)	(1 186 937)
Perte nette des activités poursuivies de base et diluée par action Basic and diluted net loss from continuing operations per share	(0.05)	(0.06)	(0.14)

De par son statut de Société d'exploration minière, Typhon ne génère pas de revenus réguliers, de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission de capital-actions. Depuis quelques années, les frais d'administration de la Société sont relativement stables et sont composées essentiellement de dépenses relatives au statut public de la Société ainsi que par les salaires et charges sociales et les autres frais généraux d'administration. La perte du trimestre terminé le 31 août 2011 était donc prévisible et les dirigeants de la Société continuent à bien gérer les sommes disponibles pour l'administration courante de ses activités.

According to its status, as a mining exploration company, Typhoon does not generate steady revenues, so Typhoon has to issue shares to secure its financial situation. Over the last few years, the administrative expenses were relatively stable and are composed essentially of Company's public status expenses and of salaries, fringe benefits, and general administrative expenses. Therefore, the net loss of the quarter ended August 31, 2011 was foreseeable and the directors of the Company continue to manage the funds for the current activities of the Company.

1.4 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

1.4 SUMMARY OF QUATERLY RESULTS

	31 AOÛT 2011, AUGUST 31, 2011	31 MAI 2011 MAY 31, 2011	28 FÉVRIER 2011 FEBRUARY 28, 2011	30 NOVEMBRE 2010, NOVEMBER 30, 2010	31 AOÛT 2010, AUGUST 31, 2010	31 MAI 2010 MAY 31, 2010	28 FÉVRIER 2010 FEBRUARY 28, 2010	30 NOVEMBRE 2009, NOVEMBER 30, 2009
Total des actifs Total assets	17 333 547	17 660 412	16 737 907	16 908 007	13 812 310	12 959 867	12 979 378	13 177 399
Revenu d'intérêt Interest revenue	18 695	1 336	23 088	36	1 488	669	6 211	58
Bénéfice net (Perte nette) Net earnings (Net loss)	(580 685)	(278 984)	(281 964)	(227 980)	(159 897)	(184 698)	(149 927)	(304 843)
Bénéfice (Perte) de base et dilué par action Basic and diluted earnings (loss) per share	(0.03)	(0.01)	(0.01)	(0.01)	(0.02)	(0.02)	(0.00)	(0.01)

Au cours du trimestre terminé le 31 août 2011, la perte nette fut de 580 685 \$. Ce montant correspond aux opérations courantes de Typhon, des dépenses reliées au statut public de la Société et l'inscription des impôts miniers futurs.

During the quarter ended August 31, 2011, the Company recorded a net loss of \$580,685. This amount is associated to Typhoon's operating expenses, costs related as a public Company status and the Future mining taxes.

En analysant le détail des dépenses de ces quatre trimestres, on vient à la conclusion que la majorité des dépenses de Typhon sont stables et prévisibles. L'analyse suivante tiendra compte des postes de dépenses qui ont subi une variation importante au cours des quatre derniers trimestres.

Les faits saillants du dernier trimestre sont :

- a) Augmentation de la rémunération à base d'actions, pour un montant de 365 470 \$. (Attribution d'options au 31 août 2011)
- b) Diminution des frais généraux d'administration pour un montant de 59 003 \$. Résultat de la rationalisation des coûts.
- c) Augmentation des honoraires professionnels, dû au frais de préparation pour l'assemblée annuelle, un montant de 60 340 \$ a été inscrit.

Dépenses d'administration des quatre derniers trimestres :

Analysing the details of expenses for the last fiscal year it leads to the conclusion that most of expenses of Typhoon are stable and predictable. The following analysis takes into account expenses that have changed significantly during the last four quarter.

Highlights for the last quarter are:

- a) Increase of Stock-based compensation for an amount of \$ 365,470. (Granted of Stock-Option on August 31, 2011)
- b) Decrease of General administrative expenses for an amount of \$ 59,003. Result of cost rationalization.
- c) Increase of Professional fees, due to the Annual meeting costs, an amount of \$60,340 was included

For the last fiscal year, the administrative expenses are:

FRAIS D'ADMINISTRATION ET AUTRES ADMINISTRATIVE AND OTHER EXPENSES	31 AOÛT 2011 AUGUST 31, 2011	31 MAI 2011 MAY 31, 2011	28 FÉVRIER 2011 FEBRUARY 28, 2011	30 NOVEMBRE 2010 NOVEMBER 30, 2010
Honoraires professionnels Professional fees	60 340	9 843	32 304	7 475
Rémunération à base d'actions Stock-based compensation	365 470	37 500	303 600	-
Honoraires de consultation Consultant fees	2 100	32 660	45 777	39 220
Frais généraux d'administration General administrative expenses	59 003	90 808	56 902	98 872
Télécommunications Telecommunications	2 696	4 602	1 770	4 150
Assurances Insurance	5 823	5 661	5 005	4 889
Salaires et Charges sociales Salaries and fringe benefits	92 171	89 254	80 144	56 784
Inscription, registrariat et information aux actionnaires Registration, listing fees and shareholders' information	4 872	3 127	17 350	12 138
Amortissement Depreciation of fixed assets	6 904	6 865	6 050	4 488
Impôts de la partie XII.6 Part XII.6 taxes	-	-	614	-
Impôts futurs relatifs aux actions accréditives Income taxes related to flow-through shares	-	-	(244 465)	-
TOTAL DES FRAIS D'ADMINISTRATION ET AUTRES TOTAL OF ADMINISTRATIVE AND OTHER EXPENSES	599 379	280 320	305 051	228 016

1.4.1 RÉSULTATS D'EXPLOITATION

1.4.1 OPERATION RESULTS

DATE	FINANCEMENT / FINANCING		EMPLOI DU PRODUIT / USE OF PROCEED	OBJECTIFS / OBJECTIVES
Septembre 2010 September 2010	Actions ordinaires Common shares	4 000 000 \$	Assigné au Fonds de roulement. Assigned to working capital	
Juin 2011 June 2011	Actions ordinaires Common shares	500 000 \$	Assigné au Fonds de roulement. Assigned to working capital	

FRAIS REPORTÉS

DEFERRED EXPENSES

PROPRIETES PROPERTIES	FRAIS REPORTÉS DEFERRED EXPENSES 31 AOÛT 2011 AUGUST 31, 2011	FRAIS REPORTÉS DEFERRED EXPENSES 28 FÉVRIER 2011 FEBRUARY 28, 2011	OBJECTIFS FUTURS OBJECTIVES
Fayolle	9 263 049	9 263 049	Poursuite de la campagne de forage (50 000 mètres) avec notre partenaire pour ce projet (Les Mines Aurizon) Further drilling (50 000 metre) with our partner (Aurizon Mines)
Monexco-McCorkill	1 209 905	1 209 905	Monexco-McCorkill Campagne de forage prévue pour la mi-novembre. Monexco-McCorkill, Drilling campaign for Mid-November.
Aiguebelle-Goldfields	1 080 513	917 202	Travaux complétés et soumis pour approbation, afin d'obtenir notre option de 51%, Budget à préparer pour travaux futurs en collaboration avec Agnico-Eagle. Exploration works was completed and submitted for approval, in order to get our option of 51%, Budget to prepare for future work in partnership with Agnico-Eagle.
Destorbelle	35 297	25 293	Campagne de forage terminée, projet sous évaluation Drilling campaign completed the project under evaluation.
Faille 1	62 834	57 757	Projet sous évaluation. Project under evaluation

1.5 SITUATION DE TRÉSORERIE

Au 31 août 2011, la Société détenait 4 980 990 \$ en encaisse non réservée incluant 727 283 \$ reçu d'avance de notre partenaire et aucune encaisse réservée pour des travaux d'exploration statutaires. Le 9 juin 2011, le deuxième placement de l'entente avec Aurizon a été complété pour un montant de 500 000 \$ composé d'actions ordinaires. Les financements pour la période du 1^{er} mars 2010 au 31 août 2011 s'élevaient à 5 000 000 \$.

Ces placements ont permis à Typhon d'améliorer ses liquidités et ainsi respecter ses engagements au niveau des dépenses administratives. Toutes les ententes sur les propriétés minières signées dans le passé ont été respectées à 100 %. La direction de la Société mettra les efforts nécessaires afin que Typhon conserve sa solidité financière. De plus, la direction poursuit son travail de visibilité auprès de la communauté financière.

L'entente de 27 \$ millions signée avec les Mines Aurizon permet à Exploration Typhon de développer les projets Fayolle et Aiguebelle Goldfields. Selon l'entente, Aurizon investira pour les projets Fayolle et Aiguebelle Goldfields un montant de 10 000 000 \$ répartie sur une période de 4 ans et un investissement de 2 \$ millions sur une période de 3 ans, représentant une participation de 50 % d'intérêt sur les projets. Par la suite un montant supplémentaire de 15 millions de dollars sur une période de 2 ans pour un intérêt additionnel de 15 % pourrait être effectué par Aurizon afin de compléter la deuxième option de l'entente, ce qui donnera à Aurizon 65 % d'intérêt sur les projets Fayolle et Aiguebelle-Goldfields.

La deuxième phase d'exploration est en cours avec un budget de 6 500 000 \$. Plus de 50 000 mètres de forage sont déjà en cours, un levé aéromagnétique a été complété ainsi que des campagnes de prospection, décapage, rainurage et de cartographie.

1.5 LIQUIDITY

As at August 31, 2011, the Company had \$ 4,980,990 in non-reserved cash included \$727,283 received in advance of our partner, and no reserved cash for statutory exploration expenses. On June 9, 2011, the second placement of the agreement with Aurizon has been completed for an amount of \$500,000 consisting of common shares. The financings for the period from March 1st, 2010 till August 31, 2011 amount to \$5,000,000.

These placements allowed Typhoon to increase its cash-flow position and respect its commitments with regards to administrative expenses. All signed agreements for the mining properties were fully honoured. The management of the Company will make the best effort to keep Typhoon's solid financial position. In addition, the management will continue to enhance the visibility of the Company in the financial community.

The 27 million dollar agreement signed with Aurizon Mines allows Typhoon Exploration to develop the Fayolle and Aiguebelle-Goldfields properties for the long term. According to the agreement, Aurizon will invest for the projects Fayolle and Aiguebelle Goldfields total amount of \$10,000,000 spread over a period of 4 years and private placement of \$2 million over a period of 3 years, representing a 50% of interest on the projects. Afterward an additional 15 million dollar over a period of 2 years for an additional interest of 15% on the projects will be spent in order to complete the second part of the agreement, which will give to Aurizon a 65% interest on the Fayolle and Aiguebelle-Goldfields projects.

The second phase of exploration is underway with a budget of \$6,500,000. More than 50,000 meters of drilling is underway an aeromagnetic survey was completed also prospecting, stripping, channel sampling and mapping.

1.6 SOURCES DE FINANCEMENT ET ENGAGEMENT

La Société ne possède aucun engagement en frais d'exploration pour l'année 2011. Tous les engagements conformément aux modalités des différentes conventions de financements signées durant les exercices précédents ont été respectés.

Typhon doit compléter selon l'entente avec Mines Agnico-Eagle Limitée d'ici le 28 février 2012, un investissement de 1 000 000 \$ en travaux d'exploration dont la dernière partie a été soumise et est en attente d'approbation. (voir page 4)

L'entente de 27 millions de dollars signée avec Les Mines Aurizon Ltée donne à Typhon l'opportunité d'amorcer une importante campagne d'exploration sur le projet Fayolle afin d'en augmenter les ressources aurifères. De plus la participation de Aurizon au capital action de Typhon pour son fond de roulement, augmente l'implication de celle-ci au succès de l'entreprise. Les termes et conditions de l'entente avec Aurizon sont décrits à la page 2 du présent rapport.

Redevances sur les propriétés minières se détaillent comme suit :

Monexco-McCorkill	1.5 %
Fayolle	2 %
Destorbelle	2 %
Faïlle 1	2 %
Aigubelle-Goldfields	2 %

1.7 OPÉRATIONS AVEC APPARENTÉS ET OBJECTIFS COMMERCIAUX

La Société a signé un contrat de gestion avec Ressources Lutsvisky inc. (Lutsvisky), une société dont l'actionnaire unique est le président d'Exploration Typhon inc. Ce contrat de services prévoit la gestion des projets d'exploration minière de la Société. Ce contrat a pris effet le 1^{er} janvier 2009 et est d'une durée indéterminée. Lutsvisky engagera l'ensemble des dépenses encourues dans le cadre des projets d'exploration et elle facturera les coûts à Typhon en majorant ces dépenses de 15 %. Lutsvisky engage aussi des dépenses administratives qu'elle facture au coûtant par la suite à Typhon. Ce sont des dépenses de loyers, d'honoraires professionnels et les autres frais reliées au siège social.

Au cours du trimestre, la Société a encouru des frais d'exploration de 1 290 434 \$ (461 964 \$ en 2010) auprès de Lutsvisky. De plus, Exploration Typhon inc a encouru des frais généraux d'administration pour 15 600 \$(13 196 \$ en 2010) auprès de cette même société.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

La Société a signé un contrat d'emploi avec son président (David Mc Donald) en janvier 2006. Ce contrat a été modifié en 2006, 2007 et 2010 et prévoit un salaire annuel de base de 150 000 \$ tant et aussi longtemps qu'il sera à l'emploi de la Société. Son salaire sera indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

En vertu de cette entente, si un projet était porté au stade de pré-faisabilité, le président de la Société recevra 1 000 000 d'actions de la Société ou l'équivalent en argent.

Si un projet est porté au stade de la production, celui-ci recevra 1 500 000 actions de la Société ou l'équivalent en argent.

Dans le cas d'un changement de contrôle de la Société, Exploration Typhon inc. s'engage à verser au président de la Société une prime de séparation au choix de David Mc Donald :

1.6 CAPITAL RESOURCES AND COMMITMENT

The Company has no commitments of exploration expenses for 2011. In accordance with modalities of different financing agreements signed in the previous exercises was respected.

Typhoon must completed under the agreement with Agnico-Eagle Mines Limited by February 28th, 2012, an investment of \$1,000,000 in work exploration, the last part has been submitted and is awaiting approval. (see page 4)

The 27 million dollars agreement signed with Aurizon Mines Ltd. gives to Typhoon the opportunity to begin an important exploration campaign on the Fayolle project in order to increase the gold resources. Also the participation of Aurizon in the share capital of Typhoon for its working capital, increases the implication of Aurizon in the success of Typhoon. The terms and conditions of the agreement with Aurizon are described at page 2 of this report.

Royalties on mining properties are :

Monexco-McCorkill	1.5%
Fayolle	2%
Faïlle 1	2%
Destorbelle	2%
Aigubelle-Goldfields	2%

1.7 TRANSACTIONS WITH RELATED PARTIES AND COMMERCIAL OBJECTIVES

The Company signed an agreement with Ressources Lutsvisky Inc. (Lutsvisky), a company whose sole shareholder is also CEO of Typhoon Exploration Inc. This agreement provides for the management of mining exploration projects of the Company. This contract took effect on January 1st, 2009 and is of indefinite duration. Lutsvisky will incur all the expenses relating to the exploration projects and will bill them to Typhoon with a 15% gross-up. In addition, Ressources Lutsvisky inc. pays administrative fees and Typhoon is charged at the cost for them accordingly. These expenses are leasing expenses, professional fees and other charges related to the head office.

During this quarter, the Company has incurred exploration expenses of \$1,290,434 (\$461,964 in 2010) with Lutsvisky. In addition, Typhoon Exploration Inc. has incurred general administration expenses for \$15,600 (\$13 196 in 2010) with the said company.

The transactions are in the normal course of operations and are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed by the related parties.

The Company signed an employment contract with its president (David Mc Donald) in January 2006. This agreement was modified in 2006, 2007 and 2010 and plans an annual basic salary of \$150,000 as long as he is an employee of the Company. His salary will be indexed annually according to consumer price.

In accordance with this agreement, if a project was brought to the pre-feasibility stage, the president of the Company will receive 1,000,000 shares of the Company or an equivalent amount in cash.

If a project is brought to the production stage, he will receive 1,500,000 shares of the Company or an equivalent in cash.

In the case of a change of control of the Company, Typhoon Exploration Inc. is committed to pay to the president of the Company a leaving indemnity at the David Mc Donald choice:

- a) 1 % de la valeur brute des dépôts miniers ;
- b) 1 500 000 actions ordinaires ;
- c) l'équivalent de trois fois le salaire de base au comptant ;

De plus, la Société s'engage à ce que le président puisse continuer sa participation au régime d'options d'achat d'actions.

1.8 MODE DE PRÉSENTATION ET ADOPTION DES IFRS

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés par la direction de la compagnie conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS») et conformément à IAS 34 «Information financière intermédiaire». Ils n'incluent pas toutes les informations requises par les IFRS lors de la production des états financiers annuels. De plus, comme c'est la première fois que les résultats financiers de la compagnie et sa situation financière sont présentés selon les IFRS, les présents états financiers ont été préparés conformément à IFRS 1 «Première adoption des Normes internationales d'information financière». Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux méthodes comptables que la compagnie se propose d'adopter pour ses états financiers de l'exercice clos le 28 février 2012. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS qui, selon la compagnie, seront alors en vigueur. Les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées sauf indication contraire. Elles ont également été appliquées dans la préparation de l'état de la situation financière d'ouverture au 1^{er} mars 2010, comme exigé par IFRS1.

Les états financiers de la compagnie étaient auparavant préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus («PCGR») du Canada. La date de transition des PCGR aux IFRS est le 1^{er} mars 2010. Les PCGR diffèrent des IFRS à certains égards.

Lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires conformément aux IFRS, la direction a modifié certaines méthodes de comptabilisation et d'évaluation qu'elle appliquait auparavant pour préparer ses états financiers selon les PCGR du Canada. Les informations comparatives de l'exercice 2010 ont été retraitées pour rendre compte de ces modifications. Les informations à fournir par voie de note jugées importantes à la compréhension des états financiers intermédiaires de la compagnie qui figureraient normalement dans les états financiers annuels préparés conformément aux IFRS sont fournies à la note 12 de l'état financier intermédiaire.

Cette note présente aussi le rapprochement des capitaux propres, du déficit et du résultat global selon les PCGR du Canada et selon les IFRS, de même que la description de l'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur ces éléments. Également, en plus des informations additionnelles présentées, d'autres notes ont été ajoutées pour faciliter la compréhension des états financiers intermédiaires. Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers et des passifs financiers qui sont réévalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La préparation des états financiers intermédiaires conformément à IAS 34 fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la compagnie. Une note décrit les domaines particulièrement complexes et exigeants un jugement éclairé ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers. Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers intermédiaires sont résumées plus loin dans le rapport de gestion

- a) 1% of the gross value of mining deposits;
- b) 1,500,000 common shares;
- c) The equivalent of three times the base salary in cash;

In addition, the company is committed to allow the president to continue to participate to the share purchase options plan of the Company.

1.8 BASIS OF PREPARATION AND ADOPTION OF IFRS

These interim financial statements have been prepared by the Company's management in accordance with *International Financial Reporting Standards ("IFRS")*, and in accordance with IAS 34 Interim Financial Reporting". They do not include all the information required in annual financial statements in accordance with IFRS. As these financial statements represent the Company's initial presentation of its results and financial position under IFRS, they have been prepared in accordance with IFRS 1, "First-time Adoption of International Financial Reporting Standards". These interim financial statements have been prepared in accordance with the accounting policies the Company expects to adopt in its February 28, 2012 financial statements. Those accounting policies are based on the IFRS standards that the Company expects to be applicable at that time. The policies described in Note 3 were consistently applied to all the periods presented unless otherwise noted below. They also have been applied in the preparation of an opening IFRS statement of financial position as at March 1st, 2010, as required by IFRS 1.

The Company's financial statements were previously prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles (Canadian GAAP"). The transition date from Canadian GAAP to IFRS is March 1st, 2010. Canadian GAAP differs in some areas from IFRS.

In preparing these interim financial statements in accordance with IFRS, management has amended certain accounting, measurement and methods previously applied in the Canadian GAAP financial statements to comply with IFRS. The comparative figures for 2010 were restated to reflect these adjustments. Certain information disclosures which are considered material to the understanding of the Company's interim financial statements and which are normally included in annual financial statements prepared in accordance with IFRS are provided in note 12 of the interim financial statement..

This note also presents reconciliations and descriptions of the effect of the transition from Canadian GAAP to IFRS on equity, deficit and comprehensive income. Moreover, in addition to the supplemental disclosures, other notes have been added for ease of understanding of the interim financial statements. These interim financial statements were prepared on a going concern basis, under the historical cost convention, as modified by the revaluation of financial assets and financial liabilities at fair value through net earnings. The preparation of interim financial statements in accordance with IAS 34 requires the use of certain critical accounting estimates. It also requires management to exercise judgment when applying the Company's accounting policies. The areas involving a higher degree of judgment or complexity, or areas where assumptions and estimates are significant to the financial statements are disclosed in note to financial statements.

The significant accounting policies that have been applied in the preparation of these interim financial statements are summarized below in the MD&A .

Les états financiers ne tiennent pas compte des projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB) ; ainsi que des normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 28 février 2012.

Les normes et interprétations des IFRS sont sujettes à des changements et conséquemment, les conventions comptables pour la période annuelle qui sont pertinentes à ces états financiers seront finalisées seulement lorsque les premiers états financiers annuels en IFRS seront préparés pour l'exercice clos le 28 février 2012.

1.9 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Rémunération à base d'actions

La société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut octroyer aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la société. Ce plan ne comporte pas d'option de règlement en espèces. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services reçus par ce membre du personnel est déterminée par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. La juste valeur de chaque option est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation de Black & Scholes. La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en dépenses avec la contrepartie en augmentation du « surplus d'apport ». Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la dépense est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Pour les attributions acquises par tranches, chaque tranche est traitée comme un accord séparé. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes selon la méthode suggérée par les IFRS. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun ajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans les périodes antérieures si le nombre d'options sur actions exercées finalement diffère de celui qui avait été prévu à l'acquisition. Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les montants reçus sont portés au capital-actions.

Paiement fondé sur des actions

La Société comptabilise les biens ou services reçus ou acquis dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions, au moment où elle obtient les biens ou au fur et à mesure qu'elle reçoit les services. La Société comptabilise en contrepartie soit une augmentation de ses capitaux propres si les biens ou services ont été reçus dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en instruments de capitaux propres, soit un passif si les biens ou services ont été acquis dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie.

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Pour les attributions acquises par tranches, chaque tranche est traitée comme un accord séparé. Le nombre d'instruments de capitaux propres dont l'acquisition est attendue est initialement estimé et révisé par la suite, lorsque nécessaire.

The financial statements do not take into account of draft standards that are still at the exposure draft stage with the International Accounting Standards Board (IASB); and also standards published and approved by the IASB, but with an application date post February 28, 2012.

The standards and interpretations within IFRS are subject to change and accordingly, the accounting policies for the annual period that are relevant to these financial statements will be finalized only when the first annual IFRS financial statements will be prepared for the year ending February 28, 2012.

1.9 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Stock-based compensation

The Company has a stock option purchase plan under which options to acquire the Company's common shares may be granted to its directors, officers and employees. The plan does not feature any options for a cash settlement. Where employees are rewarded using stock-based payments, the fair values of employees' services are determined by reference to the fair value of the equity instruments granted. The fair value of each option is evaluated using the Black & Scholes pricing model at the date of grant. All stock-based remuneration is ultimately recognized as an expense with a corresponding increase to "contributed surplus". If vesting periods or other vesting conditions apply, the expense is allocated over the vesting period, based on the best available estimate of the number of share options expected to vest. For stock-options granted in tranches, each tranche is treated as a separate agreement. Estimates are subsequently revised, if there is any indication that the number of share options expected to vest differs from previous estimates, calculated using the method suggested by the IFRS. Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current period. No adjustment is made to any expense in prior periods if share options ultimately exercised are different from that estimated on vesting. Upon exercise of share purchase options, the amounts received are allocated to capital stock.

Share-based payment

The Company recognises the goods or services received or acquired in a share-based payment transaction when it obtains the goods or as the services are received. The Company recognises a corresponding increase in equity if the goods or services were received in an equity-settled share-based payment transaction or a liability if the goods or services were acquired in a cash-settled share-based payment transaction.

The Company account for stock-based compensation over the graded period vesting of the right to stock options. For awards that vest by instalments, each instalment is treated as a separate arrangement. The number of equity instruments expected to vest is initially estimated and revised afterward, if necessary.

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 Immobilisations corporelles ou d'IAS 38 Immobilisations incorporelles sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités d'exploration sont capitalisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts liés aux acquisitions et aux activités d'exploration pouvant être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires.

Les dépenses au titre de la prospection et de l'évaluation sont capitalisées lorsqu'ils satisfont à tous les critères suivants

- ils sont destinés à être utilisés pour la production de minerais
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable ; et
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des affaires.

Les coûts liés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement. Les actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif au titre de la prospection et de l'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif au titre de la prospection et de l'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur recouvrable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les claims miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. La valeur comptable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

Evaluation and exploration assets

Expenditures incurred before the entity has obtained the legal rights to explore a specific area are expensed. Expenditures related to the development of mineral resources are not recognised as exploration and evaluation assets. Expenditures related to the development are accounted as an asset only when the technical feasibility and commercial viability of a specific area are demonstrable and when recognition criteria of IAS 16 *Property, Plant and Equipment* or IAS 38 *Intangible Assets* are satisfied.

All costs associated with property acquisition and exploration activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration activities that can be associated with finding specific mineral resources, and are not include costs related to production, and administrative expenses and other general indirect costs.

Exploration and evaluation expenditures are capitalised when the following criteria are satisfied:

- are held for use in the production of mineral resources.
- properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- are not intended for sale in the ordinary course of business.

Costs related to the acquisition of mining properties and to exploration and evaluation expenditures are capitalized by property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, exploration and evaluation assets are reclassified as mining assets under development. Exploration and evaluation assets are assessed for impairment before reclassification, and any impairment loss is then recognised.

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of an exploration and evaluation asset may exceed its recoverable amount, the asset is test for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs to sell and value in use of the asset (present value of the future cash flows expected). When the recoverable amount of an exploration and evaluation asset is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss.

The recoverable amount of exploration and evaluation assets depends on the discovery of economically recoverable reserves, confirmation of the Company's interest in the underlying mineral claims, the ability of the Company to obtain the necessary financing to complete the development, and future profitable production or proceeds from the disposition thereof. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represents present-time or future values.

Impôts sur les bénéfiques et impôts miniers différés

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfiques. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts différés sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouverts ou réglés.

L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans les résultats de l'exercice, qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur les composantes qui ont des durées d'utilité homogène en recourant aux méthodes dégressive et linéaire au taux et périodes indiqués ci-après :

Taux / Rates		
Immeuble	5 %	Building
Mobilier et équipement d'exploration	20 %	Furniture and exploration equipment
Matériel roulant	30 %	Rolling stock

Crédit d'impôt relatif aux ressources et droits miniers

La Société a droit à un crédit de droits miniers sur les frais reliés aux activités minières engagés au Québec. De plus, elle a droit au crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources à l'égard des frais admissibles engagés au Québec. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des actifs de prospection et d'évaluation en vertu de l'IAS20. Les crédits sont comptabilisés à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront.

Perte par action de base et diluée

La perte de base par action est calculée en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

La perte par action diluée est calculée selon la méthode du rachat d'action et est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif de options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Deferred Income and mining taxes

The Company uses the asset and liability method of accounting for income taxes. Under this method, deferred tax assets and liabilities are recognized for tax consequences attributable to differences between the financial statements carrying amounts of existing assets and liabilities and their respective tax bases. Deferred tax assets and liabilities are measured using enacted or substantively enacted tax rates that are expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are likely to be recovered or settled.

The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against deferred income tax assets if, based on available information, it is more likely than not that some or all of the deferred tax assets will not be realized.

Fix Assets

Fix assets are accounted for at historical cost less any accumulated impairment losses. The historical cost of fixed asset comprises any acquisition costs directly attributable. Amortization of fixed assets is based on each part of a fixed asset which has similar useful life using declining method and straight line method at the following rates and period:

Mining Rights Credit and Refundable Tax Credit Relating to Resources

The Company is entitled to a mining rights credit for mining exploration expenses in Quebec. Furthermore, the Company is entitled to a refundable tax credit relating to resources for mining exploration companies on eligible expenses incurred in Quebec. These tax credits are applied against the costs of evaluation and exploration assets in relation with IAS 20. These tax credits are recorded, provided that the Company is reasonably certain that these credits will be received.

Basic and Diluted Loss per Share

The basic loss per share are calculated by dividing the earnings attributable to ordinary equity holders by the weighted average number of ordinary shares outstanding during the period.

The diluted loss per share are calculated with the treasury method and is equal to the basic loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements temporaires dont la durée est égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et le monnaie de présentation des états financiers.

Constatation des produits

Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Actions accréditives

Les IFRS ne traitent pas expressément du traitement comptable des actions accréditives et de leur incidence fiscale. La Société a adopté le point de vue exprimé par le Groupe de travail sur les IFRS dans le secteur minier mis sur pied par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE).

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires ; et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode de la valeur résiduelle. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses. Les dépenses renoncées relativement aux actions accréditives peuvent entraîner la comptabilisation d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatés.

Constatation des produits

Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice

Cash and Cash Equivalents

The Company's policy is to present cash and temporary investments having a term of three months or less from the acquisition date in cash and cash equivalents.

Functional and presentation Currency

The financial statements are presented in Canadian dollars, which is the functional and presentation currency.

Revenue Recognition

Interest revenue is recognized using the accrual basis. It is accrued based on the number of days the investment is held during the year.

Flow-through Shares

IFRS do not specifically address the accounting for flow-through shares or the related tax consequences arising from such transactions. The Company has adopted the view expressed by the Mining Industry Task Force on IFRS created by the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) and the Prospectors and Developers Association of Canada (PDAC).

The Company consider that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares; and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as there is the intention to renounce), the sale of tax deductions is recognized in the earning statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base. The renouncement of expenditures related to flow-through shares may lead to the recognition of previously unrecognized deferred tax assets.

Revenue Recognition

Interest revenue is recognized using the accrual basis. It is accrued based on the number of days the investment is held during the year.

Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources économiques de la compagnie et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles et autres passifs similaires, ou des contrats déficitaires.

L'évaluation des provisions est revue à chaque date de présentation de l'information financière et les provisions sont ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Les entrées probables d'avantages économiques pour la société qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif sont traités comme des actifs éventuels et ne sont pas comptabilisées.

Capitaux propres

Le capital-social représente le montant reçu à l'émission des actions réduit des frais d'émission. Le surplus d'apport inclut les dépenses liées à la rémunération à base d'actions jusqu'à l'exercice des options émises à titre de rémunération. Le déficit représente le montant des pertes nettes et les pertes globales cumulatives

Juste valeur des bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au prorata des justes valeurs en utilisant la méthode Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

1.10 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la compagnie devient une partie des dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Provisions, contingent liabilities and contingent assets

Provisions are recognized when present obligations as a result of a past event will probably lead to an outflow of economic resources from the Company and amounts can be estimated reliably. Timing or amount of the outflow may still be uncertain. A present obligation arises from the presence of a legal or constructive commitment that has resulted from past events, for example, legal disputes, property, plant and equipment retirement obligations, and similar liabilities, or onerous contracts.

All provisions are reviewed at each reporting date and adjusted to reflect the current best estimate.

In those cases where the possible outflow of economic resources as a result of present obligations is considered improbable or remote, no liability is recognized, unless it was assumed in the course of a business combination.

Possible inflows of economic benefits to the Company that do not yet meet the recognition criteria of an asset are considered contingent assets and are not recognized.

Equity

Capital stock represents the amount received on the issue of shares, less issuance costs. Contributed surplus includes charges related to stock-based compensation until the exercise of options issued as remuneration. Deficit includes the net loss and comprehensive loss cumulative.

Fair Value of the Warrants

Proceeds from placements are allocated between shares and warrants issued according to their relative fair value on a pro-rata basis using the Black-Scholes method to determine the fair value of warrants issued.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which they are incurred.

1.10 FINANCIAL INSTRUMENTS

Financial assets and financial liabilities are recognized when the Company becomes a party to the contractual provision of the financial instrument. Financial assets are derecognized when the contractual rights to the cash flows from the financial asset expire, or when the financial asset and all substantial risks and rewards are transferred. A financial liability is derecognized when it is extinguished, discharged, cancelled or when it expires.

Transaction costs related to financial asset at fair value through profit or loss held for trading financial assets are expensed as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets and loans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs rebated to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, autres que ceux désignés comme instruments de couverture efficace, sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale

- prêts et créances ;
- actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net;
- actifs financiers disponibles à la vente.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation des revenus et des charges qui en résulteront, soit en résultat ou en autres éléments du résultat global.

Tous les actifs financiers sauf ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe de indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Pour chacune des catégories d'actifs financiers, les différents critères mentionnés ci-dessous permettent de déterminer s'il y a dépréciation.

Tous les revenus et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les «revenus financiers» ou les charges « administration ».

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponible à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dépôts à terme sont classés comme prêts et créances.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat

Les actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé dans le compte de résultat. Les instruments de cette catégorie comprennent l'encaisse et l'encaisse réservée à l'exploration

The effective interest method is a method of calculating the amortized cost of a financial asset/liability and of allocating interest income/expense over the relevant period. The effective interest rate is the rate that exactly discounts estimated future cash flows (including transaction costs or fees, premiums or discounts earned or incurred for financial instruments that form an integral part of the effective interest rate) through the expected life of the financial asset/liability, or, where appropriate, a shorter period.

Financial assets and financial liabilities are measured subsequently as described below.

Financial assets

For the purpose of subsequent measurement, financial assets other than those designated and effective as hedging instruments are classified into the following categories upon initial recognition:

- loans and receivables;
- financial assets at fair value through net earnings and;
- Available for sale financial assets.

The category determines subsequent measurement and whether any resulting income and expense is recognized in net earnings or in other comprehensive income.

All financial assets, except for those at fair value through net earnings, are subject to review for impairment at least at each reporting date. Financial assets are impaired when there is any objective evidence that a financial asset or a group of financial assets is impaired.

Different criteria to determine impairment are applied for each category of financial assets, which are described below.

All income and expenses relating to financial assets that are recognized in net earnings are presented within financial revenue or administrative expenses.

Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market and are not held for trading purposes or available for sale. These assets are initially recognized at fair value and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Loans and receivables are carried at amortized cost using the effective interest rate method. Term deposits are classified as loans and receivables

Financial assets at fair value through net earnings

Financial assets at fair value through profit or loss includes financial assets held by the Company for short-term profit, derivatives not in a qualifying hedging relationship and assets voluntarily classified in this category subject to meeting specified criteria. These assets are measured at fair value, with any resultant gain or loss recognized in the profit or loss statement. The instruments in this category comprise cash and cash reserved for exploration.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Sauf ce qui est mentionné ci-dessous, les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, au moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans les résultats.

Passifs financiers

Les créiteurs et frais courus sont classés dans la catégorie des autres passifs. Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés.

Conventions d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société, sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement reliée aux dépenses futures. Puisque l'engagement de dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat). La Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration sur la propriété qui sont effectuées par le cessionnaire

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Estimations comptables et jugements critiques

Pour dresser des états financiers conformément aux IFRS, la direction de la Société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les principales estimations incluent la valeur des actifs de prospection et d'évaluation ainsi que le calcul de la rémunération à base d'actions. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, passifs et des charges et les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Available-for-sale financial assets are non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to maturity or financial asset at fair value through profit or loss. Except as mentioned below, available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive income until realized, when the cumulative gain or loss is transferred to earnings.

Financial liabilities

Accounts payable and accrued liabilities are classified as other liabilities. Other liabilities are carried at amortized cost using the method of effective interest rate and include all financial liabilities other than derivatives.

Mining Properties Options Agreements

Options in mining properties interest acquired by the Company are accounted for at the value of the monetary consideration paid, including other future benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Since commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability, it is not accounted for. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company is providing a working interest in its mining properties, it uses the carrying amount of the interest before the sale of the option as the carrying amount for the portion of the interest retained, and credited any cash consideration received against the carrying amount of this portion (with any excess included as a gain in profit or loss). The Company does not record exploration expenditures on the property made by the transferee.

NSR Royalties

The NSR royalties are generally not be accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

Accounting Estimates and critical judgements

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to make estimates and assumptions that affect the amounts recorded in the financial statements and notes to financial statements. The estimates are based on management's best knowledge of current events and actions that the Company may undertake in the future. Significant estimates include the carrying value of exploration and evaluation assets and calculation of stock-based compensation expenses. Actual results may differ from those estimates.

The following paragraphs describe the most critical management estimates and assumptions in the recognition and measurement of assets, liabilities and expenses and the most critical management judgments in applying accounting policies.

Dépense de rémunération à base d'actions

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération à base d'actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options ainsi que les extinctions prévues. Le modèle utilisé par la société est le modèle de Black & Scholes.

Dépréciation des actifs

La juste valeur est établie comme étant le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif dans le cadre d'une transaction entre des parties compétentes agissant en toute liberté.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable et qu'elle excède la juste valeur de l'actif. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur.

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

La Société évalue chaque groupe d'actifs périodiquement pour déterminer s'il existe des indications de perte de valeur. Lorsque des indicateurs de perte de valeur existent, une évaluation du montant recouvrable est effectuée. Les évaluations nécessitent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses tels que le cours des prix à long terme des ressources minérales, le financement futur nécessaire, le potentiel et les résultats d'exploration.

La juste valeur des actifs miniers (propriétés minières et les frais d'exploration reportés) est généralement établie comme étant la valeur non actualisée des flux monétaires futurs provenant de l'utilisation continue de l'actif, laquelle comprend des estimations sur les coûts d'expansion et de disposition, en utilisant des hypothèses que prendrait en compte une partie prenante indépendante compétente. La juste valeur correspond au prix du marché lorsqu'il est attendu que les actifs seront vendus.

En ce qui a trait aux actifs miniers sujets à un test de dépréciation, la direction a déterminé le groupe d'actif comme étant chaque site minier individuel, lequel est le plus bas niveau pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont dans une large mesure indépendants des flux de trésorerie d'autres actifs et passifs.

1.11 AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

1.11.1 AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

De l'information additionnelle se rapportant à la Société est disponible sur SEDAR au www.sedar.com.

1.11.2 INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS SANS REVENU SIGNIFICATIF

(a) dépenses d'exploration au coût ou capitalisées ;

Les informations requises sont présentées dans les notes complémentaires aux états financiers.

1.11.3 INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Le tableau suivant détaille la structure du capital actions de la Société au 26 octobre 2011, à la date de ce rapport de gestion. Ces données sont sujettes à des ajustements comptables mineurs préalablement à la présentation d'états financiers futurs.

Stock-based Compensation

The estimation of stock-based payment costs requires the selection of an appropriate valuation model and consideration as to the inputs necessary for the valuation model chosen. The Company has made estimates as to the volatility of its own shares, the probable life of options, the time of exercise of those options and expected extinguishments. The model used by the Company is the Black-Scholes model.

Impairment of Long-lived Assets

Fair value is determined as the amount that would be obtained from the sale of the asset in an arm's length transaction between knowledgeable and willing parties.

An impairment loss is recognized when the carrying amount of long-lived asset is not recoverable and exceeds its fair value. The impairment loss is the excess of carrying amount over its fair value.

Impairment of Exploration and Evaluation Assets

The Company assesses each asset group unit periodically to determine whether any indication of impairment exists. Where an indicator of impairment exists, an estimate of the recoverable amount is made. These assessments require the use of estimates and assumptions such as long-term commodity prices, future capital requirements, exploration potential and operating performance.

Fair value for mineral assets (mining properties and deferred exploration expenses) is generally determined as the undiscounted value of estimates such as the cost of future expansion plans and eventual disposal, using assumptions that an independent market participant may take into account. The fair-value corresponds to the market price when it is expected that the asset will be sold.

For mineral assets subject to an impairment test, management has assessed its cash generating units as being an individual mine site, which is the lowest level for which cash inflows are largely independent of those of other assets.

1.11 OTHER MD&A REQUIREMENTS

1.11.1 OTHER MD&A REQUIREMENTS

Additional information relating to the Company is available on SEDAR at www.sedar.com.

1.11.2 ADDITIONAL DISCLOSURE FOR VENTURE ISSUERS WITHOUT SIGNIFICANT REVENUE

(a) capitalized expensed of exploration costs;

The required disclosure is presented in the notes of the financial statements.

1.11.3 DISCLOSURE OF OUTSTANDING SHARE DATA

The following table details the capital stock structure as at October 26, 2011, the date of this MD&A. These figures may be subject to minor accounting adjustments prior to presentation in future financial statements.

	DATE D'EXPIRATION EXPIRY DATE	PRIX D'EXERCICE EXERCISE PRICE \$	NOMBRE NUMBER	NOMBRE NUMBER
Actions classe « A » Class « A » shares				19 918 157
Options Share purchase options	Janvier 2012 January 2012	0.65	100 000	
Options Share purchase options	Février 2012 February 2012	0.78	320 000	
Options Share purchase options	Avril 2013 April 2013	0.115	65 000	
Options Share purchase options	Août 2019 August 2019	0.125	125 000	
Options Share purchase options	Octobre 2019 October 2019	0.26	125 000	
Options Share purchase options	Mars 2020 March 2020	0.17	210 000	
Options Share purchase options	Février 2021 February 2021	0.78	350 000	
Options Share purchase options	Août 2021 August 2021	0.65	370 000	
Bons de souscription Warrants	Décembre 2013 December 2013	0.50	15 656	
Bons de souscription Warrants	Décembre 2011 December 2011	1.25	609 756	
Bons de souscription Warrants	Mars 2012 March 2012	1.00	4 878 049	
Options au courtier Brokers Warrants	Mars 2012 March 2012	0.82	487 805	

1.12 FACTEURS DE RISQUES

1.12.1 RISQUES LIÉS À L'EXPLORATION

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comportent l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

1.12 RISK FACTORS

1.12.1 RISK FACTORS IN EXPLORATION

Exploration and mining involve a high degree of risk. Few exploration properties end up going into production. Other risks related to exploration and mining activities include unusual or unforeseen formations, fire, power failures, labour disputes, flooding, explosions, cave-ins, landslides and shortages of adequate or appropriate manpower, machinery or equipment.

The development of a resource property is subject to many factors, including the cost of mining, variations in the quality of the material mined, fluctuations in the commodity and currency markets, the cost of processing equipment, and others, such as aboriginal claims, government regulations including regulations regarding royalties, authorized production, import and export of natural resources and environmental protection. Depending on the price of the natural resources produced, the Company may decide not to undertake or continue commercial production. There can be no assurance that the expenses incurred by the Corporation to explore its properties will result in the discovery of a commercial quantity of ore. Most exploration projects do not result in the discovery of commercially viable mineral deposits.

1.12.2 RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRE RÉGLEMENTATION

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement à l'entreprise de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique.

Avant que la production ne puisse débuter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales, et rien ne saurait garantir que ces approbations seront obtenues ou qu'elles le seront à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

1.12.3 FINANCEMENT ET MISE EN VALEUR

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de son aptitude à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saurait garantir qu'elle réussira à obtenir le financement requis. De plus, le développement des ressources des propriétés pourrait dépendre de la disponibilité de personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec de plus grandes sociétés de ressources en mesure de fournir cette expertise et ainsi mener à profit l'exploitation minière de ses propriétés.

1.12.4 COURS DES RESSOURCES

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

1.12.5 RISQUES NON ASSURÉS

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

1.13 CONTROLE ET PROCEDURES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION

Le président et le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 31 août 2011 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

1.12.2 ENVIRONMENTAL AND OTHER REGULATION

Current and future environmental laws, regulations and measures could entail unforeseeable additional costs, capital expenditures, restrictions or delays in the Company's activities. Environmental regulations and standards are subject to constant revision and could be substantially tightened, which could have a serious impact on the Company and its ability to develop its properties economically.

Before it commences mining a property, the Company must obtain environmental permits and the approval of the regulatory authorities. There is no assurance that these permits and approvals will be obtained, or that they will be obtained in a timely manner. The cost of complying with government regulations may also affect the viability of an operation or altogether prevent the economic development of a property.

1.12.3 FINANCING AND DEVELOPMENT

Development of the Company's properties therefore depends on the management ability to raise additional required funds. There can be no assurance that the Corporation will succeed in obtaining the funding required. In addition the development of the resources of the properties may rely on the availability of qualified staff or agreements with other large resource companies that can provide the required expertise which may result in a profitable mining operation.

1.12.4 COMMODITY PRICES

The factors that influence the market value of gold and any other mineral discovered are outside the Company's control. The impact of these factors cannot be accurately predicted. Resource prices can fluctuate widely, and have done so in recent years.

1.12.5 UNINSURED RISKS

The Company may become subject to claims arising from cave-ins, pollution or other risks against which it cannot insure itself or chooses not to insure itself due to the high cost of premiums or other reasons. Payment of such claims would decrease and could eliminate the funds available for exploration and mining activities.

1.13 DISCLOSURE CONTROLS AND PROCEDURES

The company's President and the Chief Financial Officer are responsible for establishing and maintaining the Company's disclosure controls and procedures in accordance with the Multilateral Instrument 52-109 of the Canadian Securities Administrator. These controls and procedures have been evaluated as at August 31, 2011 and have been determined to be effective.

1.14 CONTROLE INTERNE A L'EGARD DE L'INFORMATION FINANCIERE

Le président et le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles internes ont été établis au 31 août 2011, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui auraient considérablement affecté ou du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

1.15 STRATÉGIE GLOBALE ET PERSPECTIVES

La perspective pour l'or demeure positive et la société profitera de cette situation pour maintenir son programme de développement. La possibilité de financement pour tous nos projets demeure présente mais nécessitera un travail de visibilité afin de permettre à la Société de poursuivre de façon significative son programme d'exploration au Québec où les opportunités de découverte sont nombreuses. La Société priorise ses activités d'exploration sur les projets Fayolle, Faille 1, Destorbelle et Monexco-McCorkill afin d'augmenter et améliorer la qualité des ressources pour passer à l'étape de préféabilité. L'entente intervenue avec Les Mines Aurizon Ltée nous donne l'opportunité d'intensifier notre programme d'exploration sur les propriétés Fayolle et Aiguebelle-Goldfields. Un comité technique a été formé avec des membres des deux sociétés.

Les principales activités du programme d'exploration d'ici la fin de décembre 2011 sont les suivantes :

Fayolle

Cartographie
Continuité des forages (50 000 mètres)

Monexco McCorkill

Campagne de Forage d'environ 1 000 mètres

Tous ces travaux se font dans l'optique de minimiser l'impact environnemental sur les propriétés. Un nouveau programme de revitalisation des anciennes aires de forage est en cour de planification pour l'année 2012.

Les résultats de forages publiés lors de nos derniers communiqués de presse confirment l'enthousiasme de toute l'équipe d'Exploration Typhon pour les années 2011-2012.

En novembre 2010, la société a été récompensée avec Les Mines Aurizon Ltée en recevant de l'AEMQ lors du congrès Québec Exploration 2010, le prix Entrepreneur de l'Année, ce prix souligne le travail d'un entrepreneur dont l'entreprise a progressé de façon significative au cours de la dernière année et évidemment pour le développement du Projet Fayolle.

1.14 INTERNAL CONTROL OVER FINANCIAL REPORTING

The company's President and the Chief Financial Officer are responsible for establishing and maintaining the Company's internal controls over financial reporting in accordance with the Multilateral Instrument 52-109 of the Canadian Securities Administrator. These controls have been established as August 31, 2011. There have been no changes, which has materially affected or is reasonably likely to materially affect, the Company's internal controls over financial reporting.

1.15 GLOBAL STRATEGY AND PERSPECTIVES

The outlook for gold continues to be positive and the company will take advantage of that situation to maintain its development program. The prospect for financing of all our projects is positive but will require more visibility to allow the Company to continue its aggressive exploration programs in Quebec where opportunities for discovery are significant. The Company will focus on its exploration activities at the Fayolle, Faille 1, Destorbelle and Monexco-McCorkill projects with the aim of increasing and improving the quality of resources, and moving toward a prefeasibility study. The agreement signed with Aurizon Mines Ltd gives us the opportunity to intensify our exploration program on the Fayolle and Aiguebelle-Goldfields properties. A technical committee was formed with members of both companies.

The main activities of the exploration program until the end of December, 2011 are the following:

Fayolle

Mapping
Continuity of the drilling (50,000 meters)

Monexco-McCorkill

Drilling campaign (approximately 1 000 meters)

All these works are done with a view to minimize the environmental impact on the properties. A new program to revitalize older areas of drilling is being planned for 2012.

The drilling results published in our latest press releases confirm the enthusiasm of the Typhoon's team for the years 2011-2012.

In November 2010, the Company has been rewarded with Aurizon Mines Ltd, in receiving from AEMQ at the 2010 Quebec Exploration convention, the Entrepreneur of the Year award, this award is granted in recognition of the work performed by an entrepreneur which has resulted in significant progress during the past year and of course for the development of the Fayolle Project.